



Collège-lycée Cévenol international

LA CHARTE DE L'ETABLISSEMENT

Héritier de la Réforme, marqué par les traditions locales de résistance à toute forme d'oppression, le Collège-Lycée Cévenol International fonde sa mission d'éducation sur un Projet d'Etablissement axé sur des valeurs essentielles : **le Respect de soi et de l'autre, la Confiance en soi et dans l'autre, l'Ouverture à l'autre et au monde.**

Son objectif est de **donner ou redonner à chacun les moyens de construire et réussir son projet personnel.**

La réalisation de cette politique impose à chacun l'observation rigoureuse de la Loi et du Règlement intérieur qui constitue un préalable à l'inscription dans l'établissement.

**EN CONSEQUENCE, IL EST PARTICULIEREMENT INADMISSIBLE DE
CONTREVENIR AUX RÈGLES FONDAMENTALES SUIVANTES :**

- **LA NON-VIOLENCE**
 - **LE RESPECT DE SOI ET DE L'AUTRE**
 - **L'ASSIDUITE SCOLAIRE**
 - **L'INTERDICTION ABSOLUE DE FUMER DANS L'ETABLISSEMENT DANS LES LOCAUX COMME A L'EXTERIEUR (décret n° 2006-1386 du 15 novembre 2006 fixant les conditions d'application de l'interdiction de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif)**
- **L'INTERDICTION DE TOUT USAGE ET TRAFIC DE STUPEFIANT ET D'ALCOOL**
- **LE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT**

**TOUTE INFRACTION A CES DISPOSITIONS REGLEMENTAIRES PEUT
CONDUIRE A DE GRAVES SANCTIONS POUVANT ALLER JUSQU'A
L'EXCLUSION DEFINITIVE.**

NB : Cette charte est un rappel des principes fondateurs du règlement intérieur de l'Établissement dont les élèves seront signataires.